



TOUS ENSEMBLE EN GREVE LE 17 MARS 2022

**L'AUGMENTATION DES SALAIRES ET DES TRAITEMENTS,
LA DEFENSE DE NOS MISSION ET L'AMELIORATION DE
NOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

Une priorité pour tous ! A Pôle Emploi aussi !

L'appel historique de toutes les organisations syndicales de Pôle emploi à la grève du 1^{er} février 2022 a témoigné du ras l'bol et de la souffrance des agents face aux dévoiements de nos missions, face à la dégradation continue de nos conditions de travail, face au manque de reconnaissance de nos qualifications, face à l'absence de revalorisation significative de nos salaires et de nos traitements.

La forte mobilisation des agents, y compris des encadrants, a contraint la Direction Générale, quoi qu'elle en dise, à tout mettre en œuvre pour casser ce mouvement unitaire historique : en décidant unilatéralement l'augmentation des salaires de 1% malgré un accord NAO non valablement signé plutôt que d'ouvrir une nouvelle négociation (d'ailleurs la DG, dans son mail à tout le personnel, a bien omis l'absence de proposition de la direction sur la revalorisation des traitements pour les agents de droit public) et en convoquant rapidement les organisations syndicales pour négocier un nouvel accord sur la prime d'intéressement 2023 (alors que la somme dévolue à « l'intéressement » devrait permettre d'accroître les salaires et les traitements de tous !).

La Direction n'a pris aucune réelle mesure pour répondre aux revendications du personnel en terme notamment de conditions de travail et de sens au travail !

Pour la CGT Pôle Emploi, à la suite de la grève du 1^{er} février, il était nécessaire de continuer la mobilisation avec l'intersyndicale la plus large possible. Force est de constater que la stratégie de la Direction a fonctionné et l'intersyndicale historique du 1^{er} février n'y a pas survécu, malheureusement au détriment du personnel !

Pour autant, la CGT Pôle emploi, continue à porter toutes les revendications légitimes de l'ensemble des personnels de Pôle Emploi en grève le 1^{er} février :

- **Nos missions doivent être respectées.** Plan DELD, Pack de remobilisation ou renforcement du contrôle doivent cesser, le déploiement du CRI et la contre-réforme de l'assurance chômage doivent être suspendus,
- **Des moyens (effectifs CDI supplémentaires) sont nécessaires pour exercer pleinement nos missions,**
- **Nos salaires et nos traitements doivent être significativement revalorisés,** les +1% pour les agents de droits privés et les 0% pour les agents de droit public sont une véritable provocation qui ne compense même pas l'inflation.

La CGT Pôle emploi tient à rappeler que l'inflation a été de +2,8% en 2021 et au regard des prix à la pompe qui ne cesse de flamber, **l'INSEE a rehaussé ses prévisions sur l'inflation entre 3 % et 3,5 % pour le premier semestre 2022.**

Par ailleurs, 30263 agents sur les 58000 de Pôle emploi ont perçu la ridicule « Prime dite de l'inflation » traduisant **pour près de 50% du personnel : une rémunération inférieure à 26000 euros brut** entre le 1er janvier et le 31 octobre 2021 !

Par tous les moyens en lien avec l'action syndicale, la CGT Pôle emploi va continuer à tout mettre en œuvre pour porter les revendications du personnel de Pôle emploi et obtenir leur satisfaction.

Les organisations syndicales nationales : CGT, FSU, Solidaires, UNSA, FIDL, MNL, UNEF et Vie Lycéenne rejointes par l'intersyndicale Fonction Publique : CGT, UNSA, FSU, Solidaires, Fédération Autonome, CGC, CFTC appellent à une journée de grève et de manifestations ce 17 mars :

- ⇒ Pour nos salaires, nos traitements et nos pensions,
- ⇒ Pour l'emploi et nos conditions de travail,
- ⇒ Pour la défense du Service Public et de ses missions,

Ces revendications sont aussi les nôtres !

TOUTES ET TOUS EN GREVE ET DANS LES MANIFESTATIONS LE 17 MARS